

Province de Québec  
M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 3 juillet 2023, à compter de 20h00, avec enregistrement audio.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée, Messieurs les conseillers Jean Beaubien, Pierre Provost, Georges Forcier, Éric Tessier et la conseillère Madame Mélanie Parenteau.

Absence motivée : Madame Karine Descheneaux, conseillères  
Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen n'est présent.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse, Marie Léveillée, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution numéro 2023-07-065**

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Mélanie Parenteau,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'adopter l'ordre du jour.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Séance ordinaire du 5 juin 2023
  - 3.2 Assemblée de consultation du 5 juin 2023
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
  - 4.1 Comptes à payer
- 5. TRAVAUX PUBLIQUE**
  - 5.1 Achat d'un compresseur
  - 5.2 Offre de service ingénierie FQM – Travaux de bouclage du réseau d'aqueduc
  - 5.3 Déneigement du bureau municipal 2023-2024 – Demande de soumission
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Rapport du comité
  - 6.2 Pancarte stationnement
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 8.1 Demande d'appui Ferme GM Léveillée SENC - CPTAQ
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Rapport du comité
  - 9.2 Vêpres musicales 2023
- 10. SUJETS DIVERS**
  - 10.1 Demande de droit de passage saison hivernale 2023-2024 Club de VTT Vagabond du Bas-Richelieu
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Séance ordinaire du 5 juin 2023**

##### **Résolution numéro 2023-07-066**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Jean Beaubien,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023.

#### **3.2 Assemblée publique de consultation 5 juin 2023**

##### **Résolution numéro 2023-07-067**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Pierre Provost,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 5 juin 2023.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 Comptes à payer**

##### **Résolution 2023-07-068**

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Gorges Forcier,  
Appuyée par Mélanie Parenteau,  
Il est résolu unanimement

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 22 473,96 \$.

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

#### **5.1 Achat d'un compresseur**

##### **Résolution 2023-07-069**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Jean Beaubien,  
Il est résolu unanimement

D'autoriser l'achat d'un compresseur pour les divers travaux de l'employé municipal.

## **5.2 Offre de service ingénierie FQM – Travaux de bouclage du réseau d'aqueduc**

### **Résolution 2023-07-070**

Considérant que la municipalité désire procéder au bouclage d'aqueduc des rangs Saint-Henri et Saint-Antoine, sur plus ou moins 1 km, incluant la réfection et les deux raccordements aux réseaux existants;

Considérant l'offre de services d'ingénierie reçue de la FQM le 22 juin 2023 qui inclut les activités suivantes :

- Prendre connaissance des données pertinentes ;
- Relevé de terrain ;
- Valider avec le responsable des travaux publics les aspects techniques utiles ;
- Effectuer une estimation des coûts de construction ;
- Élaborer les plans et devis pour soumission et construction ;
- Faire le suivi des demandes de renseignements des soumissionnaires et produire les addendas, au besoin ;
- Analyser les soumissions reçues et effectuer une recommandation au conseil municipal en vue de l'adjudication.

En conséquence,

Il est proposé par Éric Tessier,  
Appuyé par Pierre Provost,  
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le mandat d'ingénierie à la FQM au montant de 11 400,00\$ plus taxes applicables, pour les services d'ingénierie mentionnés plus haut.

## **5.3 Déneigement du bureau municipal 2023-2024 – Demande de soumission**

Il est convenu de demander à M. François Potvin une soumission pour le déneigement du bureau municipal pour la saison 2023-2024.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **6.1 Rapport du comité**

M. Pierre Provost fait un résumé de la rencontre que la Régie des incendies a eu avec le CAUCA concernant le manque à gagner pour les services du centre de traitement des appels d'urgence. Avec les nouvelles technologies et les appels qui augmentent, les redevances perçues sur les comptes de téléphone ne suffisent plus. Ils demandent donc aux municipalités de contribuer financièrement au prorata de la population. La demande a été acceptée à la majorité lors de cette rencontre.

### **6.2 Installation d'une affiche de stationnement interdit**

#### **Résolution 2023-07-071**

Considérant que l'arrière du Centre municipal n'est pas un stationnement;

Considérant le nombre grandissant de véhicules qui vont stationner sur le terrain à l'arrière du Centre municipal à toute heure du jour et de la nuit;

Considérant les plaintes reçues de citoyens inquiets;

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu unanimement

D'autoriser l'achat et l'installation d'une affiche de stationnement interdit à l'arrière du Centre municipal

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**Madame Marie Léveillé, mairesse sort de la salle en vue du prochain point.**

**M. Pierre Provost, conseiller municipal et maire suppléant présidera la séance pour le point suivant.**

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **8.1 Demande d'appui Ferme GM Léveillé SENC - CPTAQ**

#### **Résolution 2023-07-072**

Attendu que la municipalité de Saint-Gérard-Majella doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que les demandeurs s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'autoriser la ferme GM Leveillée S.E.N.C à aliéner le lot 5 019 070, soit une superficie de 4,17 hectares en faveur de Jean-Simon Lacasse;

Attendu qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire pour la transaction;

Attendu que le lot visé est déjà existant et qu'il sera utilisé pour des fins agricoles;

Attendu que la transaction envisagée ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Jean Beaubien,  
Appuyé par Georges Forcier,  
Et résolu à l'unanimité,

D'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit

**La mairesse revient dans la salle et réintègre son siège à la séance du conseil.**

**Il est fait mention que Mme la mairesse s'était aussi retirée de la salle lors du caucus qui a eu lieu plus tôt en soirée.**

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Rapport du comité**

- Il y a 11 enfants à temps plein au camp de jour et 6 enfants à temps partiel.
- Une épluchette de blé d'inde aura lieu le 11 août et il y aura un jeu gonflable pour les enfants.
- Anim-Action offre une réduction lorsqu'il y a 3 locations par année, une glissade d'eau a été ajoutée pour une fête du camp de jour le 19 juillet.
- Le Noël des enfants aura lieu le 10 décembre 2023, il y aura aussi un jeu gonflable.

## **9.2 Vêpres musicales 2023**

Madame la mairesse annonce le retour des Vêpres musicales de la Maison de la musique de Sorel-Tracy le dimanche 30 juillet à 14h00 sous le gazebo du Centre municipal.

## **10. SUJETS DIVERS**

### **10.1 Demande de droit de passage saison hivernale 2023-2024 Club de VTT Vagabond du Bas-Richelieu**

#### **Résolution 2023-07-073**

Considérant la demande du Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu, reçue le 6 juin dernier;

En conséquence,

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Mélanie Parenteau,  
Il est résolu à l'unanimité,

D'autoriser le Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu à traverser le rang Saint-Antoine près du numéro civique 212 pour la saison hivernale 2023-2024.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution numéro 2023-07-074**

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h15.

\_\_\_\_\_  
Marie Léveillé  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

\_\_\_\_\_  
Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2023. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 7 août 2023.**